



# Maison de la Société Civile du Bénin

## Vision 2009-2012

La vision de la Maison de la Société Civile du Bénin s'articule autour de 7 éléments :

Nos membres (p.1)– Notre vocation (p.2)– Nos valeurs (p.2) – Notre Ambition (p.3)  
Nos orientations stratégiques (p.4)– Nos principes de management (p.6)– Notre plan d'actions (p.7)

### ☞ NOS MEMBRES ☞

La MdSC est une association loi 1901 ouverte à toute personne morale reconnue officiellement selon le droit béninois comme Organisation de la Société Civile (OSC).

Sont membres de l'association les OSC à travers ses 7 composantes, et les associés partenaires (Etat et PTF) qui ont un statut particulier d'observateurs.

- La MdSC est *ouverte* à l'ensemble des 7 composantes :
  - les organisations non gouvernementales
  - les organisations confessionnelles et religieuses
  - les chefferies traditionnelles
  - les organisations socioprofessionnelles
  - les organisations de médias
  - les organisations syndicales
  - les associations.
  
- Sont membres de l'Assemblée Générale :
  - les membres du Cadre National de Concertation de la Société Civile du Bénin ;
  - les membres des bureaux des douze (12) cadres départementaux de concertation des OSC ;
  - des observateurs à savoir :
    - o des représentants du Gouvernement (notamment des ministères en charge de la société civile, de l'économie et des affaires étrangères) et du Centre de Promotion de la Société Civile ;
    - o des représentants de la coordination des partenaires au développement ;
    - o la structure de direction et la structure de contrôle.
  
- Outre les éléments spécifiés précédemment, les OSC souhaitant adhérer à la MdSC doivent répondre aux critères suivants :
  - la demande d'adhésion du futur membre doit être *libre* et *volontaire* ;
  - le futur membre doit partager (être en accord avec) la vision de la MdSC ;
  - le futur membre doit être en capacité de représenter les intérêts d'autres OSC ;
  - le futur membre doit être libre de toute volonté politique sur la MdSC et ne doit représenter d'intérêts autres que ceux de la Société Civile du Bénin.
  
- L'Assemblée Générale, organe suprême de la MdSC se prononce sur l'acceptation ou non des demandes d'adhésion présentées par le Conseil d'Administration.

## ☞ NOTRE VOCATION ☞

**La Maison de la Société Civile du Bénin est appelée à promouvoir les Organisations de la Société Civile au Bénin en coopération avec les autres acteurs qui partagent cette vocation.**

- Notre vocation s'appuie sur une *vision* de notre société dans laquelle les acteurs non étatiques s'impliquent auprès de l'Etat dans la définition, la mise en œuvre et le suivi évaluation des programmes et des politiques de développement du Bénin.
- Pour remplir sa vocation, la Maison de la Société Civile, en lien avec le cadre de concertation nationale des OSC du Bénin, a pour *mission* de renforcer les OSC en matière de capacités d'influence, de décisions, de mise en œuvre et d'évaluation des programmes et des politiques de développement du Bénin.

## ☞ NOS VALEURS ☞

Pour remplir sa vocation, la Maison de la Société Civile définit et partage les valeurs suivantes :

### Le professionnalisme

- La MdSC est **proactive** pour devancer les besoins et assumer les responsabilités inhérentes à sa vocation et à ses actions.
- La MdSC développe des **compétences** fortes (techniques, managériales et stratégiques) dans une posture d'accompagnement des acteurs qui la sollicitent.
  - La MdSC travaille constamment à améliorer ses résultats et son impact par une recherche constante **d'innovation** et de **productivité**.
  - La MdSC agit avec une attitude **entrepreneuriale** tout en restant **disponible** aux sollicitations de ses membres.

### Ouverture

- La MdSC est **ouverte** à l'ensemble de ses membres de plein droit en développant une **neutralité** absolue.
- La MdSC est soucieuse de la **prise en compte** de l'ensemble des 7 composantes des OSC.
  - La MdSC promeut le **respect** des personnes, de leurs besoins et de leurs idées.
  - La MdSC **écoute** l'ensemble des points de vue, idées et propositions dans une optique **d'intégration** et non d'exclusion.

### Honnêteté

- La MdSC met un point d'honneur à **respecter ses engagements**.
- La MdSC promeut la **franchise** et **l'authenticité** des personnes.
- La MdSC assure une **bonne gouvernance** et **transparence** de son organisation.
  - La MdSC affirme sa volonté de résoudre les difficultés qu'elle rencontre.
    - La MdSC développe des partenariats **équitable**s.

**∞ NOTRE AMBITION ∞**

**La Maison de la Société Civile du Bénin a pour ambition de devenir une organisation incontournable, autonome, grande et professionnelle.**

**Incontournable**

La MdSC a l'ambition d'être une organisation de référence au Bénin sur les problématiques relatives à la promotion et au renforcement de la Société Civile du Bénin.

**Autonome**

La MdSC a l'ambition de devenir autonome tant au niveau technique (compétences spécifiques), que managériale (capacité à diriger l'organisation), que financier (diversification de partenariats financiers pour couvrir l'ensemble des besoins).

**Grande**

La MdSC a l'ambition de mener un fort volume d'activités et de couvrir l'ensemble du territoire du Bénin en partenariat avec les cadres de concertations locaux et les Communes.

**Professionnelle**

La MdSC a l'ambition d'être professionnelle en développant des pôles d'expertises internes et externes, et en mettant en œuvre des stratégies, actions, méthodologies et outils les plus performants et innovants.

## ☞ NOS ORIENTATIONS STRATEGIQUES ☞

**La Maison de la Société Civile développe une offre de services et d'appuis auprès des OSC du Bénin selon une stratégie opérationnelle différenciée.**

**Vis-à-vis des acteurs de la concertation, la MdSC développe une stratégie de coordination des initiatives.**

**Enfin, la MdSC met en œuvre une stratégie de renforcement interne et de croissance externe pour pouvoir porter l'ensemble des stratégies précédentes.**

### **Une stratégie opérationnelle différenciée**

Vis-à-vis des OSC 'clientes' de la MdSC, nous mettons en œuvre une stratégie différenciée selon les catégories d'OSC et leurs thématiques d'intervention :

**Stratégie de structuration** concernant la catégorie d'OSC dites 'naissantes' : appui à leur identification, à leurs rapprochements, à leurs mises en réseau, et à la mise en place de partenariats opérationnels et politiques.

**Stratégie de spécialisation** concernant la catégorie d'OSC dites 'en développement' : appui au recentrage thématiques des stratégies/actions de ces OSC et à leur renforcement professionnelle (maîtrise de compétences, moyens technologiques et techniques, etc.).

**Stratégie de valorisation** concernant la catégorie d'OSC dites 'professionnelles' : appui à la capitalisation des compétences et des expériences, à la recherche-action, à la diffusion des expertises et au référencement de ces OSC.

**Stratégie transversale** : quelles que soient les catégories d'OSC que la MdSC appuie, nous développons une offre transversale de services visant : la mise à disposition d'informations, le renforcement de capacités, le renforcement organisationnel et institutionnel, la mise en relation, et la mobilisation de ressources.

### **Une stratégie de coordination de l'environnement**

Vis-à-vis de son environnement, la MdSC développe une stratégie de coordination (appui – complémentarité – concertation - valorisation) :

- Appui à la coordination des initiatives et des activités du **Cadre National de concertation de la Société Civile du Bénin** : assurer le Secrétariat, centraliser les initiatives, appuyer la participation des OSC au dialogue national, etc.
- Appui à la coordination des autres activités (ou **projets**) visant la promotion des OSC : recherche d'articulations, concertation sur les thématiques d'intervention, mise en relation et en réseau des acteurs, appui à la capitalisation, diffusion des expertises, etc.

A cet égard, la MdSC ambitionne de renforcer ses capacités (techniques, organisationnelles et financières) pour pouvoir 'porter' des initiatives comme celles du Programme Société Civile et Culture (PSCC) : gestion d'un fonds d'appui au cofinancement des initiatives issues des OSC.

- Articulation avec le Centre de Promotion de la Société Civile en favorisant le dialogue entre les deux structures.
- Appui à la coordination et à l'articulation avec les initiatives des **organisations faitières d'OSC**. La MdSC se positionne clairement vis-à-vis d'elles en complémentarité et non en concurrence.

### Une stratégie de croissance externe

Afin de pouvoir décentraliser au mieux ses activités et couvrir l'ensemble du territoire selon ses ambitions, la MdSC développe une stratégie de croissance externe en :

- Mobilisant un nombre plus important de **membres**.
- Contractualisant avec les **cadres de concertation départementaux** opérationnels, neutres, légitimes et reconnus par les OSC pour la diffusion des activités de la MdSC sur ces territoires.
- Suscitant **l'émergence** de cadres de concertation départementaux opérationnels, neutres, légitimes et reconnus lorsqu'il n'en existe pas encore.

### Une stratégie de renforcement interne

Afin de mettre en œuvre ses stratégies opérationnelles et environnementales, la MdSC définit une stratégie de renforcement interne composée des éléments suivants :

- Favorisation de **l'appropriation** de la MdSC par ses membres : participation aux activités, diversification des contributions, communication, etc.
- Croissance des **compétences** par le renforcement des capacités des membres de la MdSC (AG – CA – Direction).
- **Stabilisation** des ressources humaines et des expertises afin de réduire les coûts de turn-over et d'éviter les pertes de compétences.
- **Renforcement de l'autonomie de la MdSC** par la diversification des partenariats techniques et financiers.
- **Mobilisation de ressources financières** diversifiées : partenariats externes, ressources internes des membres, etc.
- **Renforcement institutionnel et organisationnel** de la MdSC initié en 2008 :
  - Renforcement des **facteurs de cohésion** : respect des textes, partage de valeurs, et renforcement des compétences.
  - Régulation des **forces d'agitations** : Mauvaise gouvernance, manque de dialogue, et non partage de la vision.
  - Résistance aux **pressions externes** : Politisation, instrumentalisation, et influence stratégique des PTF.

## ☞ NOS PRINCIPES DE MANAGEMENT ☞

La Maison de la Société Civile définit les principes de management suivant pour conduire son organisation interne et externe :

### **Principe de séparation des pouvoirs**

Il est convenu que le pouvoir décisionnel soit séparé du pouvoir exécutif. Ainsi, l'exécutif ne peut être décideur sur les compétences des organes de l'AG ou du CA. Inversement, des membres du CA ou de l'AG ne peuvent être concernés par la mise en œuvre des activités. Enfin, l'AG demeure l'organe suprême.

### **Principe du leadership partagé (principe de liberté)**

La MdSC a besoin de l'ensemble des propositions des acteurs internes et externes pour pouvoir répondre aux besoins des OSC. Pour cela, elle développe une organisation où l'intelligence collective est construite autour d'un leadership partagé. Un noyau dur, CA et Direction, a pour responsabilité de recueillir l'ensemble des propositions des acteurs internes et externes, d'en faire une synthèse, et de la proposer au CA pour amendement et validation. Les acteurs partageant ce leadership ont une obligation de moyens et non de résultats.

### **Principe coresponsabilité**

L'intelligence collective de la MdSC ne sera possible que si elle développe un espace de liberté où chacun peut proposer, et que si, en même temps, elle respecte le principe de responsabilité qui se situe à deux niveaux :

- Au niveau hiérarchique supérieur : chaque membre du CA et de l'AG doit avoir la capacité de prendre les décisions adéquates (capacité de choix et capacité de décisions), de les assumer, et de les piloter.
- Au niveau hiérarchique inférieur : chaque acteur participant à l'espace de liberté doit (capacité et devoir) être coresponsable des propositions qu'il fait (étude de l'impact, respect des stratégies et des ambitions de la MdSC, accompagnement des acteurs, devoir de pilotage et d'ajustement des décisions, etc.).

### **Principe de décision différenciée**

Afin que le principe de coresponsabilité puisse être partagé en respectant en même temps le principe de séparation des pouvoirs, il convient que chaque organe dispose d'une capacité décisionnelle propre : AG, CA, Direction, et Comité de Contrôle. Les procédures de décisions doivent définir ces différents niveaux.

## ☞ NOTRE PLAN D' ACTIONS 2009-2012 ☞

Le plan d'actions 2009-2012 s'articule autour de 5 résultats dont 4 sont principalement orientés vers les OSC 'clientes' de la MdSC. En structurant ainsi son plan d'actions, la MdSC se fixe des objectifs de résultats et non seulement de moyens dont les atteintes seront analysées chaque fin d'année. En début de chaque année, un plan annuel opérationnalisera ce plan à 4 ans en fonction des résultats déjà atteints (plan annuel d'opérationnalisation). Un système de pilotage permettra aux différents organes de suivre et d'évaluer ces actions.

### Résultats escomptés

- R1** : Les OSC du Bénin ont accès à l'information dont elles ont besoin ;
- R2** : Sur tout le territoire, les capacités des OSC sont renforcées en vue d'accroître leur performance ;
- R3** : Le milieu des OSC est mieux structuré et leurs expertises sont reconnues ;
- R4** : Les OSC participent activement aux différents espaces de dialogue avec l'Etat sur la définition et le suivi des politiques publiques ;
- R5** : La MdSC a accrue son autonomie et est reconnue par son environnement comme une structure de référence.

### Principales activités

**R1 : Les OSC du Bénin ont accès à l'information dont elles ont besoin.**

#### **A1.1 Déterminer les informations nécessaires**

#### **A1.2 Collecter et traiter l'information**

#### **A1.3 Diffuser l'information aux OSC**

Ce résultat permettra aux OSC d'accéder à l'information dont elles ont besoin non seulement pour se renforcer en interne ou pour nouer des partenariats, mais aussi pour leur donner les moyens de se préparer à participer aux différents espaces de dialogue avec l'Etat. Elles doivent pouvoir disposer des différentes politiques sectorielles, être au courant des concertations actuelles, connaître leurs paires qui travaillent sur les mêmes thématiques, etc. Les activités à mettre en œuvre pour atteindre ce résultat devront déterminer clairement :

- Les informations 'utiles' aux OSC.
- L'articulation (modes, activités, etc.) avec les autres centres d'information au Bénin.
- Les différents réseaux existants d'informations et ceux à créer.
- La décentralisation de ces informations et, ainsi, leur accessibilité à l'ensemble des OSC du territoire.
- Les différentes modalités d'une diffusion active (push & pull).
- Les supports d'information à mettre en place pour la diffusion.

Parmi les informations nécessaires, il s'agira de continuer le travail de recensement des OSC et de faciliter ainsi leur connaissance mutuelle via cette source d'information (les autres résultats pourront également concourir à cet objectif).

D'ores et déjà, la MdSC devra continuer à développer un centre de documentation dans ses locaux à Cotonou avec un suivi-conseil et un accès à Internet, à diffuser des newsletters à périodes régulières, et à développer son site internet.

**R2 : Sur tout le territoire, les capacités des OSC sont renforcées en vue d'accroître leur performance.**

**A2.1 Identifier les besoins et les cibles à renforcer**

**A2.2 Construire une offre de services adaptés à ces besoins et à ces cibles**

**A2.3 Mettre en œuvre et piloter cette offre de services de manière décentralisée**

**A2.4 Mobiliser des ressources financières pour les OSC**

Suivant sa stratégie d'intervention, la MdSC différenciera son offre de services suivant les différentes catégories d'OSC (naissante, en développement, et en professionnalisation) – Il sera nécessaire de réaliser ce travail de catégorisation en début de période. Le renforcement aura pour objectif l'accroissement de la performance des OSC (leadership stratégique – bonne gouvernance – maîtrise technique – etc.) des OSC et visera :

- les compétences organisationnelles (stratégie, organisation interne, pilotage, etc.),
- les compétences techniques (par thématiques),
- et les moyens financiers des OSC.

La MdSC mettra en œuvre cette offre de renforcement de manière décentralisée dans chaque département via une procédure de contractualisation avec les cadres de concertation départementaux. Elle pourra faire appel à des expertises spécifiques lorsque cela sera nécessaire.

La MdSC devra définir clairement :

- Les critères de la performance des OSC et leur partage avec ses membres.
- Les thématiques de renforcement prioritaires (ces thématiques pourront être définies en utilisant la veille des besoins mis en place dans le résultat 3).
- L'étalonnage dans le temps de leur mise en œuvre (programmation à plusieurs années).
- Le système pédagogique souhaité (formation, conseil, coaching, recherche-action, etc.).
- Le nombre et les types d'OSC concernés pour chaque type de renforcement car les moyens de la MdSC ne pourront pas lui permettre de satisfaire l'ensemble des besoins.
- Les modalités de mise en œuvre décentralisée de ce renforcement.
- L'articulation avec les autres offres de renforcement présentes sur le territoire (étendue, cibles, coûts, etc.).
- Le type de pilotage à mettre en œuvre (définition des critères d'évaluation, modalités de suivi et de recentrage, etc.).



**R3 : Le milieu des OSC est mieux structuré et leurs expertises sont reconnues**

**A3.1 Actualiser le diagnostic du milieu des OSC et mettre en place un système de veille active des besoins.**

**A3.2 Définir et mettre en œuvre une politique de structuration des OSC.**

**A3.3 Appuyer la diffusion des capitalisations des expériences menées par les OSC et développer des pôles d'expertises.**

**A3.4 Référencer les OSC.**

Ce résultat a pour objet de faire connaître les OSC, de les accompagner pour mieux structurer leur milieu, et de valoriser leurs expertises auprès de la Société Civile, des partenaires et de l'Etat.

Pour ce faire, la MdSC devra définir des méthodologies et des actions spécifiques pour définir une politique de structuration du milieu. Elle pourra s'appuyer sur différentes études menées en amont, comme l'actualisation du **diagnostic** du milieu. A partir de cette actualisation, la MdSC devra identifier un système qui permette de maintenir à jour (veille) l'ensemble des besoins des OSC. La connaissance de ces besoins sera un atout important pour définir la politique de structuration des OSC, sélectionner les informations nécessaires (résultat 1), identifier les thématiques de renforcement (résultat 2), et mobiliser les acteurs étatiques autour des vraies problématiques (résultat 4).

La MdSC pourra concourir à la **structuration** du milieu en :

- appuyant les différents collectifs (réseaux, organisations faitières, etc.) afin de mieux faire connaître leurs rôles, leurs activités internes et externes, leur organisation (membres, etc.) auprès des autres OSC et des PTF ;
- créant de nouveaux collectifs lorsque sur des segments géographiques ou/et thématiques, il est constaté qu'il manque un rapprochement entre OSC ;
- diversifiant au maximum les différents modes de regroupement collectif des OSC : organisation, réseau, partenariat, cadre de concertation ou simple rencontre ponctuelle ;
- mettant en relation les OSC avec les différents partenaires techniques et financiers avec lesquels elles ont intérêt à se rapprocher (ce rapprochement pourra se faire par thématique notamment) ;
- fédérant certaines OSC autour d'évènements majeurs afin d'éviter l'éclatement d'actions isolées (la MdSC pourra, si nécessaire, créer des évènements ou, s'appuyer sur ceux déjà organisés – Elle évitera tout acte possible de concurrence vis-à-vis des acteurs déjà présents).

La MdSC **valorisera les expériences et les compétences** (expertises) des OSC en :

- favorisant la réalisation de capitalisations (appui financier, appui méthodologique, etc.), et leur diffusion via, notamment, le centre d'information (résultat 1) ;
- mettant en place un pôle d'expertises qui permettra à n'importe quel acteur (partenaires, OSC, Etat, etc.) de trouver une expertise précise sur des sujets variés – ce pôle sera mis en place progressivement en parallèle du répertoire d'OSC (résultat 1) ;

Enfin, la MdSC souhaite à terme pouvoir travailler au **référencement** des OSC auprès des autres acteurs. Ce référencement est un sujet délicat sur lequel la MdSC avancera prudemment. Elle restera ouverte à toutes les formes de référencement (labellisation, certification, notation, etc.) afin d'avoir un accueil favorable à cette activité.

**R4 : Les OSC participent activement aux différents espaces de dialogue avec l'Etat sur la définition et le suivi des politiques publiques.**

**A4.1 Assurer le secrétariat du cadre national de concertation.**

**A4.2 Appuyer le renforcement organisationnel des cadres de concertations départementaux et national.**

**A4.3 Appuyer les campagnes de lobbying et de plaidoyer.**

**A4.4 Susciter et accompagner des espaces de dialogue entre l'Etat et les OSC.**

Ce résultat oriente les actions de la MdSC vers le dialogue entre l'Etat et les OSC afin que ces dernières puissent participer à la définition et au suivi des politiques publiques.

La première mission de la MdSC est **d'assurer le secrétariat du cadre de concertation national**. Ce cadre pourra mandater la MdSC pour :

- appuyer la création des cadres de concertation départementaux ou autres ;
- vulgariser la charte de la Société Civile qui est en cours d'élaboration ;
- élaborer le rapport biennal sur l'état de la Société Civile ;
- toute activité supplémentaire confiée par le cadre de concertation national.

Cette mission donnera alors à la MdSC la légitimité pour intervenir auprès des **cadres de concertation départementaux** afin de :

- renforcer leur organisation : identifier leurs membres, clarifier leurs missions, formaliser leur fonctionnement, etc.
- appuyer la circulation de l'information en leur sein et entre eux ;
- renforcer leurs compétences sur des thématiques précises (comme le Sida, la défense des droits de l'enfant, etc.) – Ces thématiques devront être identifiées avec eux ;
- développer des méthodes et outils pour faciliter les prises de position des OSC au sein de ces cadres ;
- renforcer leurs compétences en termes de lobbying et de plaidoyer ;

Un plan d'accompagnement sera élaboré par la MdSC avec chaque cadre de concertation en début d'année. Ce plan fera partie intégrante du contrat annuel passé avec chacun d'eux.

La MdSC appuiera également des **campagnes de lobbying et de plaidoyer**. Cet appui pourra prendre la forme de renforcement de compétences, de mise à disposition de supports de communication, d'appui à l'organisation concrète des acteurs, etc.

La MdSC sera sensible à ce que les thématiques sur lesquelles elle appuiera ces campagnes fassent l'unanimité afin d'éviter tout dérapage et un sentiment de favoritisme de la part de certaines composantes ou catégories d'OSC. Pour ce faire, le CA de la MdSC pourra fixer les deux ou trois thématiques majeures de l'année qui seront ensuite travaillées auprès des OSC, des cadres de concertations, et des campagnes de lobbying et de plaidoyer.

Enfin, la MdSC accompagnera les **espaces de dialogue** entre les OSC et l'Etat. Elle pourra favoriser leur émergence, coordonner leurs activités, appuyer les OSC dans leur représentation en leur sein. En aucun cas, la MdSC qui est au service de tous, ne pourra prendre position au nom de certains collectifs ou autres. Elle sera résolument en appui à ces acteurs et non représentante de leur base.

**R5 : La MdSC a accrue son autonomie et est reconnue par son environnement comme une structure de référence.**

**A5.1 Définir et mettre en œuvre le plan de renforcement organisationnel et institutionnel de la MdSC.**

**A5.2 Mettre en place un système performant de pilotage.**

**A5.3 Favoriser l'appropriation de la MdSC par les OSC.**

**A5.4 Favoriser la coordination des autres acteurs qui interviennent sur le renforcement de la Société Civile au Bénin.**

**A5.5 Accroître la visibilité de la MdSC par la communication.**

**A5.6 Diversifier les partenaires financiers pour renforcer l'autonomie de la MdSC.**

Ce résultat vise essentiellement le renforcement de l'autonomie (technique, managériale, stratégique et financière) de la MdSC afin qu'elle soit apte à pouvoir atteindre les résultats précédents et devenir ainsi une structure de référence comme elle l'ambitionne.

Pour ce faire, les activités citées reprennent les éléments de la stratégie de coordination de son environnement et ceux de la stratégie de croissance interne explicitées précédemment.

Début 2009, la mission d'accompagnement de la MdSC initiée en novembre 2008 avec la délégation de l'UE Bénin se poursuivra et élaborera un **plan de renforcement** de l'organisation qui devra être mis en œuvre sur les 4 prochaines années.

Ce plan prévoira des activités :

- de renforcement de compétences (de la direction, du CA et des membres de l'AG),
- pour définir des modes de management et les différents niveaux/procédures de décisions,
- pour la mise en place de nouveaux outils organisationnels, etc.
- pour faciliter la transition entre le CA provisoire actuel et celui défini par les statuts votés en Assemblée Constitutive.

Le **pilotage** des activités est très stratégique pour la MdSC car elle doit être apte à pouvoir mesurer clairement l'atteinte des résultats et être en capacité à redéfinir sa stratégie en cas de divergence avec les résultats escomptés. Ce pilotage devra être systématisé et devra prendre en compte à la fois le fonctionnement interne, les activités (méthodologies, outils, etc.) et les résultats. Il sera composé à la fois d'indicateurs et de critères, de procédures de mesures, de procédures de décision pour corriger les activités, etc. Il s'appuiera sur une démarche qualité.

**L'appropriation** de la MdSC par les OSC est essentielle si la MdSC souhaite demeurer légitime et si elle veut être réellement au service de ses membres. Ainsi, cette appropriation sera recherchée via la contribution des OSC (cotisations), leur participation aux activités de la Maison, des actions de communication, etc.

Face aux autres acteurs qui interviennent également sur la promotion des OSC, la MdSC cherchera à les regrouper pour dialoguer avec eux, chercher à articuler leurs différentes interventions et à, petit à petit, abriter en son sein certaines de leurs activités. Un des objectifs fin 2012, est de pouvoir porter les activités de l'actuel PSCC de l'UE Bénin. Des actions spécifiques de renforcement de la MdSC devront être entreprises afin d'y parvenir.

Enfin, la MdSC cherchera à accroître son autonomie financière en développant de nouveaux partenariats.